

Rue Notre-Dame—Du côté Nord, depuis la rue Rose de Lima à la rue Bourget.
 Rue Ontario Est—Depuis les Nos civiques 1457 au No 1477 et 1458 au No 1478.
 Rue Ontario, Est—Vis-à-vis du No. civique 1100.
 Avenue du Parc—Depuis le No civique 1888 au No 198.
 Rue Saint-Paul—Du côté Sud, depuis la rue des Inspecteurs à la rue Chaboillez.
 Ave des Pins—Du côté Sud, depuis la rue Durocher à la rue de l'Université.
 Avenue des Pins—Vis-à-vis des Nos civiques 556 et 560.
 Avenue des Pins—Du côté Sud, depuis la rue Peel en allant vers l'Ouest.
 Rue Plessis—Depuis le No civique 402 au No 410.
 Rue Plessis—Des deux côtés, depuis la rue DeMontigny à la rue Logan.
 Rue Plessis—Depuis le No civique 362 au No 366.
 Rue Poupart—Depuis le No civique 197 au No 201.
 Rue Rachel—Du côté Nord, depuis la rues Sanguinet à l'avenue Laval.
 Rue Rachel—Au coin Nord-est de l'avenue Coloniale jusqu'au trottoir permanent actuel.
 Rue Richmond—Du côté Est, depuis la rue Wellington à la rue Mullin.
 Rue Rivard—Depuis le No civique 488 à la ruelle au Sud de l'avenue Mont-Royal.
 Rue Stanley—Au coin Nord-ouest de la rue Sherbrooke.
 Rue Université—Au coin Est, depuis la rue Dorchester à la rue Sainte-Catherine.
 Rue Windsor—Du côté Est, depuis la rue Saint-Jacques à la rue Saint-Antoine.
 sont terminés et déposés au bureau du soussigné à l'Hôtel de Ville.

Toutes les personnes y mentionnées comme sujettes au paiement de quelque taxe ou contribution foncière sont, par les présentes, sommées d'en payer le montant au soussigné, à son bureau, dans les dix jours de cette date, sans autre avis.

W. ROBB,

Trésorier de la Cité.

BUREAU DU TRÉSORIER DE LA CITÉ,
 HÔTEL DE VILLE,
 Montréal, 11 février 1907.

Notre Dame street, North side—From Rose de Lima to Bourget.
 Ontario street—From civic Nos. 1457 to 1477 and 1548 to 1478.
 Ontario street, East—Opposite civic No. 1100.
 Park Ave.—From civic Nos. 188 to 198.
 St. Paul street, South side—From Inspector to Chaboillez.
 Pine Ave., South side—From Durocher to University.
 Pine Ave.—Opposite civic Nos. 556 and 560.
 Pine Ave., South side—From Peel westwards.
 Plessis street—From civic Nos. 402 to 410.
 Plessis street, both sides—From DeMontigny to Logan.
 Plessis street—From civic Nos. 362 to 366.
 Poupart street—From civic Nos 197 to 201.
 Rachel street, North side—From Sanguinet to Laval Ave.
 Rachel street—North east corner of Coloniale Ave. to existing permanent sidewalk.
 Richmond street, East side—From Wellington to Mullin.
 Rivard street—From civic No. 488 to Lane south of Mount Royal Ave.
 Stanley street—North west corner of Sherbrooke.
 University street, East side—From Dorchester to St. Catherine.
 Windsor street, East side—From St. James to St. Antoine. are completed and are now deposited in the office of the undersigned in the City Hall.

All persons whose names appear therein as liable for the payment of any tax or assessment, are hereby required to pay the amount thereof to the undersigned at his said office, within ten days from this date, without further notice.

W. ROBB,

City Treasurer.

CITY TREASURER'S OFFICE,
 CITY HALL,

Montreal, 11th February, 1907.